PRÉFET DU TARN
Liberté
Égalité
Fraternité

SYNDICAT MIXTE DU **BASSIN VERSANT**
Tarn Aval
Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux

DANS L'EAU
SUR
AU BORD DE

PROFITER DE LA RIVIÈRE TARN EN TOUTE SÉCURITÉ

LA RIVIÉRE TARN EST LE SUPPORT DE NOMBREUSES ACTIVITÉS,



BAIGNADE



ACTIVITÉS AU BORD DE L'EAU



ENGIN DE PLAGE

MAIS ELLE COMPORTE DES RISQUES !

Scannez le Qrcode et retrouvez la réglementation en vigueur concernant la pratique de vos activités aquatiques !

4 GESTES SIMPLES POUR VOTRE SÉCURITÉ



BAIGNADE
Privilégiez les zones surveillées.



SURVEILLANCE
Accompagnez vos enfants dans l'eau.



VIGILANCE
Le courant et le niveau de l'eau peuvent varier brusquement



APRÈS L'ORAGE
Evitez la baignade pendant 24h.

Il est strictement interdit de se **baigner et de naviguer avec des engins de plage 100 m en amont (au dessus) et 50 m en aval (en dessous) des barrages.**
L'accès piétons à ces ouvrages est également interdit.